

DÉCISION DU PRÉSIDENT N°334_2025DP
Attribution du marché relatif à la
« Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement
de la liaison cyclable entre Couffouleux et Labastide-de-Lévis »

Vu les articles L2123-1, R 2172-1 et R2123-1 1° du Code de la Commande Publique,
Vu les arrêtés préfectoraux du 19 février 2025 et du 10 avril 2025 approuvant les statuts de la
Communauté d'agglomération et notamment leur article 6.1.2 Compétence en matière
d'organisation de la mobilité,
Vu la délégation au président mentionnée au 4° alinéa du tableau annexé à la délibération du
Conseil de la Communauté d'agglomération n°217_2020 du 14 septembre 2020 relative aux
délégations du Conseil de communauté au Bureau et au Président,
Vu la mise en concurrence effectuée en procédure adaptée du 24 juin 2025 au 22 juillet 2025,

DÉCIDE

Article 1^{er}

Le marché relatif à la « Mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la liaison cyclable
entre Couffouleux et Labastide-de-Lévis » est attribué au prestataire suivant :

Cabinet d'études René GAXIEU
1 bis, place des Alliés
CS 50676
34537 BEZIERS

Pour un montant forfaitaire de 16 000 €HT pour la tranche ferme « Etude préliminaire sur tout le
tracé de la Vallée du Tarn » et pour un montant correspondant pour chaque tranche optionnelle
à un taux de rémunération comme suit :

Tranche optionnelle n°1 : Couffouleux centre-ville > Voie verte 1 Loupiac

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 euros HT :
11.20%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT :
7.47%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 €HT :
5.96%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 €HT :
4.68%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.40%

Tranche optionnelle n°2 : Voie verte 1 Loupiac

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 12.30%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.83%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 6.18%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.81%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.50%

Tranche optionnelle n°3 : Pont SNCF Loupiac /Rabastens

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 12.85%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 8.02%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 6.29%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.88%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.55%

Tranche optionnelle n°4 : Voie verte 2 Rabastens/Lisle sur Tarn

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 12.30%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.83%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 6.18%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.81%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.50%

Tranche optionnelle n°5 : Lisle-sur-Tarn centre

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 11.20%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.47%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 5.96%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.68%
Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.40%

Tranche optionnelle n°6 : Chemin à réaménager 1 Lisle sur Tarn > RD 988

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 12.30%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.83%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 6.18%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.81%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.50%

Tranche optionnelle n°7 : RD 988 > Chemin à réaménager 2 Lisle sur Tarn /Gaillac

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 12.30%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.83%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 6.18%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.81%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.50%

Tranche optionnelle n°8 : Gaillac centre

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 11.20%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.47%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 5.96%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.68%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.40%

Tranche optionnelle n°9 : Chemin des Clottes Gaillac > RD 988 Rivières

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 11.20%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.47%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 5.96%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.68%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.40%

Tranche optionnelle n°10 : Rivières > RD 988 Labastide-de-Lévis

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 0 et 50 000 € HT : 11.20%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 50 001 et 150 000 € HT : 7.47%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 150 001 et 250 000 € HT : 5.96%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris entre 250 001 et 400 000 € HT : 4.68%

Mission de maîtrise d'oeuvre pour un montant de travaux compris plus de 400 000 € HT : 4.40%

Article 3

La Directrice Générale des Services de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, le Trésorier du service de gestion comptable de Gaillac sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Técou, le 03 OCT. 2025



Le Président,
Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le 06 OCT. 2025

Et publication - mise en ligne le 06 OCT. 2025 et/ou notification le